

## Danske Bank, le scandale qui perturbe la finance européenne

PAR MARTINE ORANGE  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 25 SEPTEMBRE 2018

La première banque danoise se retrouve aux prises avec un scandale gigantesque : plus de 200 milliards d'euros d'argent sale en provenance de Russie et des ex-pays soviétiques ont transité et étaient blanchis par l'intermédiaire de sa filiale estonienne. Mais le scandale ne s'arrête pas là : Londres, la Deutsche Bank et les régulateurs européens sont aussi mêlés à l'affaire.

Le ton est des plus inhabituels. Rompant avec son usage de passer ses messages dans la plus grande discrétion, **l'autorité fédérale allemande de la supervision bancaire, la Bafin**, a admonesté publiquement la Deutsche Bank, lundi 24 septembre. Sans prendre la moindre précaution, le régulateur lui a ordonné de renforcer immédiatement ses contrôles pour prévenir le blanchiment.

Ce n'est pas la première fois que la Deutsche Bank se retrouve aux prises avec un scandale bancaire. Subprimes, Libor, marché des changes, évasion fiscale : le géant bancaire allemand s'est retrouvé au centre de toutes les affaires qui secouent le monde financier depuis la crise financière (*voir notre article*). Mais alors que la banque allemande a les plus grandes difficultés à se remettre de ses errements passés, la nouvelle affaire dans laquelle elle se retrouve compromise pourrait être le scandale de trop. Correspondante pour tous les virements électroniques en dollar de la première banque danoise, la Danske

Bank, la Deutsche Bank est impliquée dans une gigantesque affaire de blanchiment portant sur plus de 200 milliards d'euros entre 2007 et 2015.



Le scandale, révélé au printemps 2017 par la presse danoise, ne cesse depuis de prendre de l'ampleur. Au fil des semaines, la justice et les régulateurs mettent au jour les pratiques inavouables de la première institution danoise et de sa filiale bancaire en Estonie pour faire transiter vers des places financières internationales des fonds criminels ou interdits en provenance notamment de la Russie ou de l'Azerbaïdjan. **Le 19 septembre, le président de la Danske Bank, Thomas Borgen, a dû démissionner, après la publication d'un rapport interne meurtrier sur sa gestion du dossier.** « *Il est clair que la Danske Bank n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités dans le cas de possibles blanchiments d'argent en Estonie* », a-t-il reconnu, dans l'espoir d'arrêter l'incendie.

Mais le feu continue de se propager. Après la Deutsche Bank, **de nombreux intermédiaires à Londres se retrouvent aussi mis en cause pour avoir facilité**, par le biais de trusts ou d'autres structures *ad hoc* (*Special Purpose Vehicles, SPV*) logés dans nombre de paradis fiscaux, le transfert d'argent douteux ou illicite en provenance de la filiale estonienne de la Danske Bank. L'agence nationale criminelle (National Crime Agency, NCA), l'organisme britannique chargée de la lutte contre le crime organisé et l'argent sale, a lancé une enquête sur les agissements de la Danske Bank et de ces intermédiaires en Grande-Bretagne. En fin de semaine dernière, **la commission européenne a demandé à l'autorité bancaire européenne**, chargée de contrôler tout le système bancaire en Europe, de mener une large enquête sur le scandale de la Danske bank et les dysfonctionnements qui ont pu le permettre.

Car l'affaire ne se limite pas à la Danske Bank, première institution bancaire du Danemark. Elle ébranle aussi toute une partie de la zone euro et les pays baltes – Estonie, Lituanie, Lettonie. Avant le scandale de la Danske Bank, il y a eu au début de l'année **le scandale de la banque lettone ABLV**, accusée par les autorités américaines de violer les sanctions contre la Corée du Nord et d'avoir aidé Pyongyang à financer son programme nucléaire. La Banque centrale européenne (BCE) a décidé de geler tous les paiements auprès de cette banque, à la suite des accusations américaines. Au même moment, **le gouverneur de la Banque centrale de Lettonie**, qui siège au conseil de la BCE, était arrêté, à la suite d'accusations de corruption.

Ces dossiers sont d'autant plus embarrassants pour toutes les autorités européennes qu'ils se sortent après la crise financière de 2008, à un moment où tous disent avoir pris la mesure des pratiques bancaires douteuses et dangereuses, où les règles sont censées avoir été durcies, où les contrôles sur les banques sont supposés avoir été renforcés. De plus, c'est le moment où l'Estonie (en 2011), la Lettonie (2014), puis la Lituanie (2015) ont rejoint l'euro. Avant leur adhésion formelle à la monnaie européenne, ces pays ont normalement fait l'objet d'audits financiers approfondis de la part des autorités européennes. Enfin, l'autorité de régulation bancaire est censée superviser toutes les banques de la zone euro depuis 2010.

Comment expliquer que pendant une aussi longue période tous les contrôles internes ou externes et toutes les instances de régulation soient passés à côté des 200 milliards d'euros d'argent sale transitant dans les comptes de la filiale estonienne de la Danske Bank ? N'ont-ils rien vu ? Ou ont-ils décidé de ne rien voir ?

**Le rapport interne publié par la Danske Bank**, dans un tardif effort de transparence, pour tenter d'endiguer le scandale, apporte les premiers éléments de réponse. Ils sont gênants pour nombre de responsables et de tutelles. Car, très tôt, des alertes sont données et vite étouffées.

Les premières arrivent dès 2007. À cette époque, la Danske Bank vient de racheter une banque finlandaise, la Sampo Bank, qui possède une filiale en Estonie. Quelque temps plus tard, les autorités bancaires estoniennes tirent la première alarme : la banque danoise, selon elles, ne contrôle pas suffisamment ses clients et ne porte pas assez d'attention aux règles de conformité. Il y a alors dans sa filiale plus de 6 000 comptes détenus par des clients étrangers, dont beaucoup ont des origines inconnues ou douteuses.

Mais l'avertissement n'est pas entendu par les responsables de la banque danoise. Pas plus que celui qui vient, en juin 2007, de Russie. L'épisode est pourtant hors norme : c'est le gouverneur de la Banque centrale de Russie qui prend lui même la plume pour avertir le régulateur danois. « *Des clients de la Sampo Bank participent de façon permanente à des transactions financières portant sur des milliards de roubles aux origines douteuses, chaque mois* », écrit le gouverneur, selon le rapport interne de la Danske Bank. « *Ces transactions, poursuit-il, peuvent avoir pour but l'évasion fiscale ou de donner une forme légale à des sorties de capitaux, ou elles peuvent être liées à des activités criminelles, impliquant le blanchiment* », insiste-t-il.

Face à une telle mise en garde, aussi précise que rare, les autorités de régulation normalement enquêtent. Mais, dans ce cas, non. Le régulateur danois se contente de faire suivre la lettre au conseil de la Danske Bank en lui demandant ses commentaires. Quelques mois plus tard, le comité de conformité de la banque répondra au régulateur danois qu'« *après enquête interne, sa filiale respecte les règles en vigueur et que le régulateur estonien n'a fait aucune observation* ».

### **Des milliards aux origines douteuses**

Les autorités danoises se contenteront de cette réponse. Elles ne réagiront pas davantage quand la banque danoise décidera de ne pas rapatrier les transactions de sa filiale sur sa plateforme de négociation mais de les maintenir sur une plateforme indépendante, au prétexte que « *le rapprochement* ».

des opérations aurait coûté trop cher ». Le maintien d'une plateforme à part a surtout l'immense mérite de la laisser à l'écart des regards curieux.

Car la Danske Bank a manifestement bien l'intention de faire prospérer cette activité. En 2010, Thomas Borgen, le président qui vient de



Thomas Borgen a démissionné de la présidence de la Danske Bank le 19 septembre. © Reuters

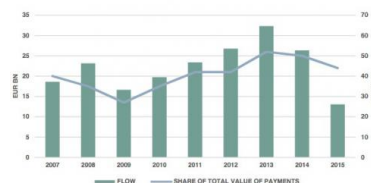
démissionner, est alors à la tête de l'activité bancaire internationale. Il propose de développer l'activité bancaire des non-résidents en Estonie, principalement en provenance de la Russie et des anciens pays soviétiques. Il est vrai que la rentabilité de cette activité a tout pour faire rêver un financier, les responsables d'activités criminelles ou même les adeptes de l'évasion fiscale, prêts à payer beaucoup à des intermédiaires pour sortir leur argent, le blanchir et le remettre dans un circuit financier officiel : selon le rapport interne de la banque, la rentabilité de la branche estonienne, avant les pertes et provisions sur les crédits douteux, avait été portée de 45 % à 58 % entre 2007 et 2010.

Des chiffres à donner le tournis. Normalement, aucun auditeur interne, aucun cabinet d'audit externe – PWC dans le cas de Danske Bank – ne peut passer à côté de telles données, de tels flux d'argent. Pourtant, il semble que cela n'ait éveillé la curiosité de personne. Lorsque le conseil de la banque s'inquiète du montant élevé d'activités suspectes en Estonie, les responsables de la banque répondent qu'ils sont très « à l'aise avec les dépôts russes importants ». Et la réponse semble convenir à tout le monde.

Le petit business tourne alors à plein régime. La filiale estonienne inscrit plus de 10 000 comptes de non-résidents dans ses livres. L'argent arrive à flots, par milliards d'euros. Et derrière, il y a toute la machinerie financière qui se met en place

pour recycler l'argent, le blanchir, l'intégrer dans les circuits. Les intermédiaires se bousculent pour proposer leurs services, créer des sociétés discrètes qui deviendront les réceptacles de l'argent blanchi, des fortunes cachées d'oligarques ou d'organisations criminelles, des intermédiaires plus traditionnels, comme JP Morgan, Deutsche Bank ou Citi, qui sont les correspondants de la Danske Bank pour toutes les transactions en dollar.

En 2011, la filiale estonienne réalise 11 % des bénéfices avant impôt de la Danske bank, alors qu'elle ne représente que 0,5 % des actifs du groupe bancaire. Là encore, ces ratios sont invraisemblables. Comment expliquer qu'aucun contrôle interne, qu'aucun membre du conseil ne s'interroge ? Et que faisaient les régulateurs danois, estoniens mais aussi européens ? Le pays vient alors d'intégrer la zone euro. N'ont-ils vraiment rien vu ? Des thuriféraires citaient alors en exemple ce pays qui avait su s'adapter à la crise financière, accepter l'austérité, se redresser. On comprend mieux : quand les milliards d'argent sale transitent dans un pays transformé en plateforme de blanchiment et de recyclage, cela permet de lubrifier l'économie !



Montant des flux transitant par les comptes des non-résidents dans la filiale estonienne de la Danske Bank. © Rapport interne de la Danske Bank

Les alertes, pourtant, se poursuivent. En 2013, JP Morgan décide d'arrêter les transactions en dollar avec la branche estonienne, en insistant sur les risques des comptes de non-résidents. Mais l'avertissement reste sans suite. Tous les autres partenaires, à commencer par la Deutsche Bank, restent. Lors d'un conseil, le nouveau responsable de la filiale estonienne insiste sur la nécessité de diminuer les comptes de non-résidents, mais il se heurte au veto de Thomas Borgen, devenu président de la banque.

Un an plus tard, un lanceur d'alerte prévient les responsables estoniens que leur banque est utilisée par des intermédiaires installés à Londres en liaison avec

la famille de Vladimir Poutine et les services russes. Un rapport interne est à nouveau diligenté, critiquant le nombre excessif de comptes de non-résidents dans la filiale. Alors que le conseil penche pour éteindre rapidement cette activité offshore, Thomas Borgen préconise de prendre son temps. « *Il serait malavisé de précipiter une stratégie de sortie qui pourrait avoir un impact significatif sur le cours* », explique-t-il alors, selon le rapport interne publié ces derniers jours.

Mais en 2015, il n'est plus possible de tergiverser : le conseil décide de fermer tous les comptes offshore logés en Estonie. Toutes les activités et transactions s'arrêtent. La Deutsche Bank se retire des transactions en dollars de l'Estonie.

Mais le scandale rattrape tout le monde. En 2017, le journal danois *Berlingske* publie une enquête dénonçant l'activité de blanchiment de la Danske Bank. 30 milliards d'euros d'argent sale en provenance de Russie, d'Azerbaïdjan, de Moldavie, d'Ukraine auraient transité par ses comptes, dit l'enquête. Impossible, dès lors, de passer les activités suspectes de l'institution danoise sous silence. Les autorités danoises de régulation s'en mêlent, puis

les autorités américaines, qui imposent une nouvelle amende de 700 millions de dollars à Deutsche Bank pour participation à des activités de blanchiment.

Mais l'affaire ne s'arrête pas. Les révélations se suivent, toutes plus embarrassantes les unes que les autres. Début septembre, la banque publie son propre rapport interne : ce n'est pas 30 mais 200 milliards d'euros qui ont transité sur des comptes de non-résidents entre 2007 et 2015. Beaucoup de ces comptes sont domiciliés en Russie, en Grande-Bretagne, dans les îles Vierges britanniques, à Chypre. Une nouvelle fois, la carte des paradis fiscaux, de l'opacité financière faisant bon ménage avec l'argent sale, est dressée.

Le président de la Danske bank est acculé à la démission. Mais celle-ci ne saurait suffire. Car, à nouveau, c'est le rôle des contrôleurs internes, des grands cabinets d'audit, des régulateurs, qui est en cause. À la lecture des chiffres, il est impossible qu'ils n'aient pas vu le flux de milliards. Et ils ont fermé les yeux, couvert toutes les pratiques douteuses, jusqu'à ce que l'affaire devienne publique. Cela en dit long sur les règles de la finance.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.